ELECTIONS LEGISLATIVES
Scrutin du 14 Juin 1981

2e CIRCONSCRIPTION DE L'EURE

le Candidat d'Union pour
la Nouvelle Majorité

(présenté par le R.P.R. et soutenu par
le Centre National des Indépendants et Paysans)

Pierre DESPREZ



Maire d'Harcourt
Avocat au Barreau de Bernay
Président de la Commission Administrative
de l'Hôpital et de la Maison de Retraite d'Harcourt

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Au lendemain de l'élection présidentielle et dans la perspective des prochaines élections législatives, de nombreux électeurs dont l'appartenance politique va des Radicaux au Centre National des Indépendants et Paysans (C.N.I.) et, bien sûr, au Rassemblement Pour la République (R.P.R.), m'ont demandé de poser ma candidature.

Originaire d'Harcourt, Maire de cette commune, issu d'une famille d'agriculteurs, exerçant la profession d'avocat au Barreau de Bernay, il ne paraît pas utile que je souligne que je suis vraiment un homme aux profondes racines normandes, province dont je souhaite ardemment la réunification.

En tant qu'élu, les problèmes de plus en plus aigus qui se posent aux collectivités locales me sont tout-à-fait familières.

En tant qu'avocat, j'ai pour vocation de défendre la Liberté et les libertés, ce qui s'avère plus que nécessaire dans la période troublée que nous risquons de traverser si un régime socialiste s'instaure dans notre pays.

Comme il me paraît fondamental que les femmes, qui représentent plus de la moitié du corps électoral, soient représentées dans cette élection, j'ai demandé à Madame Maria LERICQUE, agricultrice et mère de famille qui exerce de nombreuses responsabilités en milieu rural, d'accepter d'être ma suppléante. Elle saura, à cette occasion, être le **porte-parole de toutes ces femmes, mères et travailleuses**, qui trop souvent ne peuvent s'exprimer. Il était impératif qu'elles soient **représentées pour la première fois** dans l'histoire politique de cette circonscription.

.../...

UN SOUCI : L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

Face au choc causé par l'arrivée au pouvoir d'un Président Socialiste essentiellement provoquée par un phénomène de rejet à l'endroit du Président sortant, ceux qui ont suscité ma candidature ont considéré que les nationaux devaient permettre aux électeurs de la 2ème circonscription d'exprimer leur **préférence** dès le premier tour de scrutin. Ils pourront ainsi faire un **choix définitif** au second tour, ceci dans un souci d'efficacité maximum au service d'un même objectif.

Celui-ci s'est traduit dans les faits par l'adoption commune du sigle U.N.M. (Union pour la Nouvelle Majorité). Naturellement, un solide accord a été conclu pour que le candidat U.N.M. arrivé en tête à l'issue du premier tour bénéficie d'un désistement net et sans équivoque de l'autre candidat ayant reçu l'investiture de l'U.N.M. et arrivé en seconde position.

Nous avons un seul objectif : défendre nos libertés menacées par l'application du Projet Socialiste.

DÉFENDRE NOS LIBERTÉS MENACÉES

Le « Projet Socialiste » représente un danger sournois car les mesures qu'il propose se répercuteraient sur la vie quotidienne de chacun de nous.

C'est ainsi, notamment, que :

— les libertés, entre autres la liberté de l'enseignement, seraient ou supprimées, ou limitées,

— le poids de la bureaucratie, déjà lourd, serait aggravé, paralysant toutes nos activités,

— l'emprise de l'Etat sur l'économie française, dont elle souffre depuis quelques années, serait renforcée,

— l'agriculture serait mise sous tutelle par un contrôle de la terre (offices fonciers cantonaux), de la production, de la comptabilité, du patrimoine, par une surtaxation généralisée, par l'abolition de la propriété privée du sol,

— les entreprises industrielles, commerciales et artisanales seraient frappées par l'accroissement des charges sociales et fiscales, l'extension du champ d'application de la taxation des plus-values, le rétablissement du contrôle des prix, le déplafonnement des cotisations de Sécurité Sociale.

Ces quelques exemples, puisés dans la lecture attentive du programme des candidats du parti socialiste et du parti communiste, s'intègrent dans le cadre du **chambardement** qui suivrait progressivement l'élection les 14 et 21 Juin d'une majorité socialo-communiste. Il se traduirait inéluctablement par **l'appauvrissement des épargnants, l'appauvrissement des familles, l'appauvrissement des travailleurs salariés, l'appauvrissement des travailleurs indépendants.**

Le dimanche 14 Juin prochain, en m'accordant vos suffrages, vous défendrez concrètement nos libertés, vous empêcherez que la France ne bascule dans une société bureaucratique et vous manifesterez votre volonté de **changement dans la sécurité**..



Suppléante :

Maria LERICQUE

Agricultrice - Mère de famille
Chevalier du Mérite Agricole
Responsable d'Organisations Agricoles

imp. méaulle bernay